



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

## ARRÊTÉ N° 2023-145

**Objet** : Fermeture de la salle omnisports du centre Jean-Lucien Vazeille.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour des raisons de sécurité de préserver le terrain et de sauvegarder l'intégrité physique des utilisateurs suite à un incident technique,

### ARRÊTE

**Article 1** : La salle omnisport du centre Jean Lucien Vazeille sera fermée aux compétitions sportives le samedi 11 mars 2023 et le dimanche 12 mars 2023.

**Article 2** : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 09/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230310-ARR\_2023\_145-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Acte affiché du 10/03/2023 au 11/05/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)